

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 88 (1961)
Heft: 7

Artikel: Patois et ancien français : (suite)
Autor: Chessex, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232387>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En France, le latin audire, après avoir passé par les formes odir et oïr, s'est stabilisé en « ouïr ». Or, au XVIIe siècle, ouïr fut presque éliminé par entendre qui, jusqu'alors, signifiait seulement « comprendre ». Mais nos patois, toujours conservateurs, disant oûre, oûrè, sont restés fidèles à ouïr.

Robert Wace écrivait au XIIe siècle : Son coutel panner volot, il voulut essuyer son couteau. Paner (ou panner) signifiait donc « essuyer ». Le français moderne l'a renié de bonne heure. En Suisse romande, il fut du bon usage jusqu'au XVIe siècle, où Pierre Viret écrivait : Le Seigneur panne et essuye les larmes de ses enfants. Mais les patois, qui ne se laissent pas volontiers déposséder, disent toujours panâ.

Outre son sens propre, le verbe *panâ* a pris une signification plaisante et ironique. Le *Dictionnaire savoyard* de Constantin et Désormaux parle d'une chanson dirigée contre les Espagnols où, en guise de refrain, on leur crie : *pana-vo ! pana-vo ! pana-vo !* (Essuyez-vous ! Torchez-vous !)

Dans *Por la Veillâ*, Jules Cordey raconte l'histoire d'une jeune fille qui voudrait se présenter comme cuisinière. On demande un « cordon bleu ». Alors elle déclare tout de go : Ma fâi, se ne me volian pas avoué mè cotillon fé su la tâila, et min de cordon, *que sè paneyan !*

De la même famille, *panaman* (essuie-main), à moitié francisé en *panamain*, et *panosse*, *panosser*.

Au moyen âge, le verbe « pouvoir » eut trois formes successives : *poeir*, *pooir*, *pouvoir*. Le *v* ne s'y était pas encore introduit. Exemples : Vous *poez* — pouvez — (*Chevalier au Lion*, XIIe siècle) ; on ne *pouoit* — pouvait — (*Villehardoin*, 1160-1213) ; plus grand plesir ne *pouez* — pouvez — faire a Dieu (*Gerson*, XIVe siècle) ; nous *poions* — pouvions — (*Denis Foulechat*, XIVe siècle). Ce n'est que tardivement que le *v* s'est introduit entre les deux syllabes. Nos patois disent encore *pouâi*, sans *v*, prouvant une fois

de plus leur attachement aux formes archaïques.

Le latin *precari* avait donné en ancien français *preier*, « prier », que l'on rencontre déjà au XIe siècle dans la *Cantilène de sainte Eulalie*. Au XIIe, dans le *Roman d'Enéas*, on trouve le mot *preiere*, forme ancienne de « prière ». Les patois franco-provençaux ont conservé ces formes primitives : « prier » est toujours pour eux *prèyi*, qu'ils écrivent aussi *prèï*, *prèï* ou *preihî*. Quant au mot « prière », (*prèyîrè*, *prèïre*, *prèïre*, *preihîre*), il ressemble toujours, lui aussi, à celui du moyen âge.

« Retenir », en patois *ratenî*. Cette forme en *a* n'est pas particulière au patois : le verbe *ratenir* a existé en ancien français, preuve en soit cette phrase d'un auteur belge du moyen âge parlant, à propos du sacrifice d'Isaac, de l'ange qui retient « l'épée » d'Abraham : « Ly angele *ratient* l'espée. »

En patois, *sè refiâ*, en français romand, « se refier », c'est se fier, se confier à, compter sur, se reposer sur une personne de confiance. Ce mot n'est plus français, mais il l'a été. On lit, par exemple, dans les *Mémoires du cardinal de Richelieu* : « Leur chef, sur qui ils *se refient* et appuient entièrement. »